

d'encouragement proportionnelles à l'importance qu'elle peut avoir pour notre agriculture en général."

En partant de cette base, on arrive bien plus vite et bien plus sûrement, en rendant justice à tous. Nous n'admettons pas d'exclusions; si une race est mauvaise et généralement répandue dans le pays, il semblerait que cette race devrait être plus spécialement primée, afin d'engager les propriétaires à mieux choisir les reproducteurs, à donner de meilleurs soins à leurs troupeaux, en un mot, à améliorer cette race qui, dans l'état où elle se trouve, ne peut donner que des pertes.

Jusqu'aujourd'hui le principe adopté était tout autre, une race était-elle mauvaise on lui était le droit de concourir; on la laissait à elle-même; la conséquence était qu'elle devait s'abâtardir tous les jours davantage. Or les 9/10 des individus de notre espèce bovine sont de cette malheureuse race. Les commentateurs sont inutiles, ils se présentent en foule à qui-conque étudie sérieusement cette question.

La Chambre d'Agriculture a ensuite pris en considération la question de l'importation d'animaux reproducteurs à l'occasion de la prochaine exposition universelle de Londres. Son président, l'Hon. L. V. Sicotte, fut chargé de voir le ministre d'agriculture pour obtenir de lui des avances proportionnées aux sommes appropriées pour cette année par les différentes sociétés d'agriculture pour l'achat et l'importation d'animaux de races améliorées, à même les allocations de l'année courante. Nous devons avouer que nous avions donné à la circulaire de la Chambre d'agriculture une interprétation plus large qu'elle ne le comportait réellement, et si nous avons induit en erreur quelques sociétés nous les prions de vouloir bien accepter nos regrets et croire que nous avons agi avec la plus grande sincérité.

Les résultats d'une importation comme celle que est projetée nous paraissent tellement importants pour le progrès général, que nous ne voyions rien d'impossible à ce que le gouvernement fit aux sociétés une légère avance des fonds qui leur sont annuellement octroyés par la loi, de manière à former de suite une bourse suffisante pour faire l'acquisition immédiate d'un reproducteur de choix. Mais après plus amples informations nous avons appris que le gouvernement était prêt à avancer de suite les fonds payables cette année de manière à être disponibles de suite pour les achats, mais rien de plus. Nous avons assez de confiance dans les vues éclairées des sociétés d'agriculture locales pour croire qu'elles ne seront pas arrêtées par ce contre-temps et qu'elles voteront dès cette année toute la somme nécessaire, ou encore négocieront un emprunt payable en deux ans, de manière à obtenir par elles-mêmes ce que le gouvernement ne peut faire pour elles. Les sociétés devront immédiatement donner leurs ordres, si elles ne l'ont pas encore fait, car le départ de l'envoyé de la Chambre devra être fixé dans la première semaine de juin, au plus tard.

Le projet de la création d'une école d'agriculture dans le voisinage de Montréal, fut ensuite soumis à la Chambre par M. Ossaye. Le séminaire de St. Sulpice, avec la générosité

qui le distingue, mettrait à la disposition de la Chambre, pour un bail de 50 ans et renouvelable, son immense domaine cultivé aujourd'hui par M. Ossaye, et estimé à \$40,000, à condition d'y établir une école d'agriculture, et de lui payer une rente annuelle minime. Nous espérons que ce projet sera suivi des résultats considérables qu'on est en droit d'en attendre. L'enseignement agricole marche irrésistiblement à une solution, malgré les embarras nombreux qu'on lui suscite mais dont il saura triompher. C'est un besoin de notre population rurale et le jour est proche où elle sera entendue sa voix puissante pour réclamer comme un droit ce qu'elle demande aujourd'hui comme une faveur. L'honorable surintendant de l'instruction publique a parfaitement saisi toute la portée d'une pareille innovation dans l'éducation primaire et il s'est mis à l'œuvre en créant un cours d'agriculture à l'école Normale Jacques Cartier, dont les fruits ne se feront pas longtemps attendre. Voici le programme de ce cours tel que publié pendant le mois dernier.

1. Objet et avantages des études agricoles.
2. Conditions nécessaires pour que la germination se fasse bien.
3. Noms de différentes espèces de terre.
4. Noms des substances qui composent un sol : indiquer celles qui donnent de bonnes qualités à une terre.
5. Influence du sous-sol sur la bonté d'une terre ainsi que la pente du sol.
6. Moyens d'amélioration d'une terre.
7. Ce qu'on entend par assolement; principes des assolements.
8. Ce qu'on entend par engrais organiques; les principaux.
9. Donner des détails sur la bonté relative des engrais ainsi que sur la manière de les appliquer.
10. Dans quelles limites le fumier doit-il avoir fermenté pour qu'il soit le meilleur possible.
11. Ce qu'on entend par engrais minéraux; terrains où la chaux peut être appliquée avec avantage; emploi du plâtre.
12. Le but qu'on doit se proposer dans l'amélioration des races; moyens qu'on peut employer.
13. Soins qu'on doit mettre dans le choix des parents pour le croisement des races? Soins hygiéniques qu'on doit donner aux animaux.
14. Soins qu'on doit mettre dans le choix d'une terre et grandeur relative de cette terre.
15. Noms des bâtisses nécessaires à un fermier; de leur disposition.
16. Noms des principaux instruments d'agriculture avec la description des principales parties.
17. Nécessité de l'égouttement d'une terre; moyens à employer pour y arriver.
18. Les conditions d'un bon labour, grandeur de la bande et sa hauteur, forme et grandeur des planches.
19. Epoque où doivent se faire les labours; raisons du choix, but du hersage.
20. Ce qu'on entend par rotation, exemples de rotation les plus employés.
21. Ce qu'on entend par jachère; ses avantages, manière de la pratiquer.